



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 059-215906082-20260227-DCM2026_1_5-DE

COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 27/02/2026 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation

20/02/2026

Date d'affichage en ligne

02/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean FAURE
Étaient présents (14) : MME Mélanie BACQ, M. Daniel BOUTELIER, M. Benoit CARION, M. Hubert CARPENTIER, M. Cédric DERET, M. Jacques DOMAS, M. Jean FAURE, MME Joselyne GILLERON, MME Christel GRATTEPANACHE, MME Marie GUILLAUMON, MME Nathalie LODATO, M. Philippe PIERART, M. Aurélien WAUTIER, MME Catherine WITASSE

Avaient donné pouvoir (1) :

M. Louis LEBRIEZ donne pouvoir à M. Hubert CARPENTIER

Absent(s) excusé(s) (0) :

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Philippe PIERART est nommé Secrétaire de Séance

Président de séance : M. Jean FAURE

Numéro interne de l'acte : DCM 2026/1/5

Thème : finances / Décisions budgétaires

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2026 JARDIN DU PRESBYTERE – MISE A JOUR

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que l'opération de réhabilitation du jardin du presbytère est en cours. Il rappelle que le Maître d'œuvre travaille sur le programme présenté au conseil du 18/10/2024 (aménagement espace paysager, création terrasse – escalier et élévateur PMR).

Le coût prévisionnel global de l'opération s'élevait à : 67 000,00 € H.T. (80 400,00 € T.T.C.) (travaux et maîtrise d'œuvre). Monsieur le Maire propose une réévaluation du coût global de cette première phase à 70 564,29 € H.T. (84 677,15 € T.T.C.). En effet, la partie gros œuvre/voirie est évaluée aujourd'hui à 52 664,29 € H.T. et non 44 065,05 € H.T. Pour compenser cette hausse, il est proposé d'abandonner la partie « électricité / ornements ».

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'État notamment sur l'aspect accessibilité de l'opération (cheminement / élévateur PMR).

Le Conseil Municipal, à la majorité (2 CONTRE / 0 ABSTENTION / 13 POUR), décide :

- D'adopter le plan de financement ci-dessous

Dépenses		Financement		Taux
Mission de maîtrise d'œuvre	6 000,00 €	Etat : DETR/DSIL	22 493,29 €	31,88 %
Gros œuvre / voiries	52 664,29 €	Département du Nord : ADVB Aménagement et équipements	30 336,00 €	42,99 %
Plateforme élévatrice PMR	11 900,00 €	Association Vendegies&Co (subvention Crédit Agricole)	3 585,00 €	5,08 %
		Autofinancement	14 150,00 €	20,05 %

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2026 JARDIN DU JOUR

Coût total de l'opération	70 564,29 €	Total	70 564,29 €	100,00%
---------------------------	-------------	-------	-------------	---------

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Philippe PIERART

Le Président de séance,
Jean FAURE